



Association Urgence Tibet Dijon

Maison Millière-10, rue de la Chouette-21000 Dijon
Tel 03 80 30 99 99 / fax 03 80 63 70 10
Email : urgencetibet@gmail.com - Site : urgencetibet.org



BULLETIN n° 64– février 2021

Commémoration du 10 mars 1959

Comme chaque année « Urgence Tibet » vous invite à venir manifester votre solidarité avec les nombreuses victimes tibétaines de l'oppression chinoise, toujours aussi inhumaine depuis 62 ans !

Samedi 13 mars à 11h
Place François Rude à Dijon
Fontaine du Bareuzai

Le 10 mars 1959, le peuple de Lhassa se soulevait contre l'oppression chinoise consécutive à l'invasion du Tibet en 1950. La terrible répression qui s'ensuivit fit plus d'un million de morts sur une population de 6 millions de Tibétains. Le Dalaï Lama dut fuir le Tibet et se réfugier en Inde où il réside toujours. Depuis cette oppression n'a jamais cessé : aucune liberté ni d'expression, ni d'association, ni de rassemblement, arrestations et emprisonnements arbitraires accompagnés de tortures systématiques, même sur des enfants, discrimination des Tibétains au profit des colons chinois qui accaparent leurs terres, surveillance généralisée des moindres actes, déplacements ou propos, emprisonnement des proches de ceux qui, désespérés, s'immolent par le feu en espérant que nous réagions !

Aujourd'hui le peuple ouïghour subit lui aussi ces mêmes arrestations, déportations, tortures et avortements forcés systématiques infligés aux Tibétains depuis des décennies !

Tant qu'on parlera du Tibet, le Tibet existera, disait le Dalaï Lama.

N'abandonnons pas le Tibet !

EDITORIAL

La focalisation des médias sur quelques sujets prégnants, et notamment tout ce qui touche à la pandémie en cours dans notre pays comme sur toute la planète, le verrouillage redoutablement efficace des informations, ainsi que le silence volontaire et craintif des diplomaties non plus seulement occidentales mais désormais planétaires sur ce qui se passe en Chine et dans les territoires qu'elle occupe pourraient laisser croire que la situation s'y normaliserait, alors même qu'au contraire les infimes espaces de liberté qui y subsistaient se réduisent sans cesse.

La capacité du gouvernement chinois à imposer le silence est sidérante : ainsi et à titre d'illustration, aucun pays musulman, habituellement si prompts à dénoncer l'islamophobie pour quelques dessins ou pour toute mesure visant à freiner le développement du terrorisme islamiste, n'élève la moindre protestation contre l'oppression considérable menée par le gouvernement chinois à l'encontre de la population ouïghoure, majoritairement musulmane, au Xinjiang. Dans ces territoires il se passe aujourd'hui ce qui se passe au Tibet depuis des décennies : un million de ouïghours emprisonnés arbitrairement ! Tortures, avortements forcés et systématiques des femmes ouïghoures emprisonnées ou simplement hospitalisées !... Et tout cela dans un silence médiatique et diplomatique assourdissant !

Nos pays occidentaux se gargarisent des mots de démocratie, de liberté, de droits de l'homme ; des partis politiques et des médias se veulent offensifs sur ces questions... tant qu'ils n'ont affaire qu'à de « petits » adversaires à leur mesure. Mais du moment qu'il s'agit de la Chine, de sa puissance économique, démographique et politique, alors on se couche piteusement devant elle comme dans les années 30 les démocraties se sont couchées devant Hitler, le laissant ainsi grandir en force pour mieux nous agresser ensuite... En effet la lâcheté face au danger n'a jamais éliminé le danger, au contraire ! Nous sommes prêts, et sans doute est-ce justifié, à sacrifier notre économie pour lutter contre la pandémie de Covid. Mais nous refusons de prendre le moindre risque de fâcher l'ogre chinois qui pourrait en représailles mettre un terme à quelques contrats commerciaux !

Ne nous y trompons pas, ce silence et cet abandon des populations sous domination chinoise, dont le peuple tibétain est le plus puissant symbole, nous prépare un avenir des plus sombres.

Gérald



ACTUALITES DU TIBET

Qu'est devenu Rinchen Tsultrim ?

Ce jeune moine tibétain de 29 ans, grand défenseur de la langue et donc de la culture tibétaine, a été arrêté par la police chinoise dans son monastère de Nangshig, district de Ngaba dans l'Amdo, le 1^{er} août 2019 avec deux autres moines qui ont été libérés après quelques jours. Depuis cette arrestation sa famille n'a plus eu aucune nouvelle de Rinchen Tsultrim, sinon, en mars 2020, un avis officiel chinois leur disant qu'il était « séparatiste », sans aucune information ni sur son lieu de détention ni sur son état de santé ! La famille craint qu'il n'ait succombé sous la torture comme cela arrive fréquemment pour les prisonniers tibétains. Ainsi par exemple, Lhamo, tibétaine mère de 3 enfants, est-elle décédée, couverte de traces de violences, dans un hôpital de police (!) à Nagchu, comté de Driru.

Rinchen Tsultrim avait déjà été arrêté en 2018, comme Tsering Tso le 12 novembre dernier, et de nombreux autres Tibétains, pour avoir conversé avec des Tibétains en exil, sur la messagerie Wechat, au sujet des libertés au Tibet. Détentions toujours accompagnées de violences physiques et tortures diverses !

Cette question de la langue tibétaine est un des effets de la sinisation forcée au Tibet, au sujet de laquelle le Comité des Nations Unies pour l'Élimination de la Discrimination a fait part, le 24 novembre, auprès des autorités chinoises, de ses « préoccupations » concernant le remplacement du tibétain par le chinois comme langue d'enseignement dans les écoles et la persécution des défenseurs des droits linguistiques des Tibétains.

Depuis plusieurs années le chinois était la langue d'enseignement dans les lycées, mais le tibétain restait utilisé dans les écoles élémentaires, conformément au demeurant avec la constitution chinoise elle-même !

La Suisse en soutien au Tibet :

Suite à une pétition de plus de 11000 citoyens helvétiques appelant à un engagement plus actif sur ces questions, la Commission de la Politique Étrangère du Conseil National de la Suisse propose que soit présenté au Parlement suisse un rapport détaillé sur la situation des Droits de l'Homme en Chine, et notamment sur la situation des Tibétains.



Dr Lobsang Sangay
© Tibet.net

Les Etats Unis restent fermes dans leur défense de la cause tibétaine :

Le Bureau de la Planification Politique du Département d'Etat des Etats Unis a publié récemment un rapport intitulé « Les éléments du défi chinois ».

Dans ce rapport le Tibet est décrit comme « territoire occupé militairement en violation flagrante des principes énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 ». Ce rapport dénonce également le programme brutal de « rééducation » des Ouïghours au Xinjiang ainsi que l'oppression des Mongols en Mongolie intérieure.

La Chambre des Etats Unis a adopté une résolution plaidant pour une véritable autonomie des Tibétains en République Populaire de Chine, et félicité le Dalaï Lama pour son engagement en faveur de la paix mondiale et de la non-violence.

L'ambassadeur des Etats Unis en Inde a rencontré en novembre dernier à New Dehli le Président de la Communauté Tibétaine en Exil, Lobsang Sangay, manifestant ainsi le soutien de son pays à cette communauté.

Hommage à Takna Jigme Sangpo

Réfugié tibétain résidant en Suisse depuis 2003, décédé en octobre dernier à l'âge de 91 ans. Enseignant au Tibet, accusé de « corrompre l'esprit des enfants avec des idées réactionnaires », il avait été arrêté en 1960, condamné en 1964 à 3 ans de prison, puis à 10 ans en 1970 pour avoir tenté d'envoyer au Dalaï Lama un document relatif aux atrocités chinoises. « Libéré » en 1979 il était envoyé dans un camp de travail puis arrêté à nouveau en 1983 pour avoir placardé une affiche de protestation à Lhassa, et condamné à 15 ans de prison, puis 5 ans de plus pour « propagande contre révolutionnaire », et 8 ans encore en 1992 pour le même motif ! Rendu aveugle par les tortures subies, il était libéré en 2002 à l'âge de 76 ans sous la pression internationale, après 37 ans passés dans les geôles chinoises !

Mort sous la torture de Tenzin Nyima

19 ans, jeune moine arrêté en novembre 2019 avec 6 autres Tibétains pour avoir manifesté pacifiquement pour l'indépendance du Tibet à Dza Wonpo, dans la province du Kham au Tibet. « Libéré » le 6 octobre 2020 paralysé et dans le coma, suite aux tortures subies en détention, il est décédé le 19 janvier dernier. Ses 6 compagnons dont un mineur ont été condamnés à des peines de 3 à 6 ans de prison.

Activités de notre association :

Nous avons subi, comme tous, une réduction drastique de nos activités au cours de l'année 2020 en raison de la pandémie.

Nous aurions dû vous présenter un rapport d'activité à l'occasion de notre Assemblée Générale initialement prévue en février, mais qui ne pourra pas avoir lieu pour les raisons que vous connaissez tous. Il semble probable que cette Assemblée Générale ne pourra être tenue, si tout va bien, qu'en 2022, assemblée qui couvrirait donc exceptionnellement deux années de fonctionnement ...

L'inactivité n'a toutefois pas été totale :

Exposition à l'Hôtel de Voguë à Dijon de la magnifique collection de Carlos Michans et Marcel Peek, sous le titre « La magie du Thangka », début janvier 2020, avec vente d'artisanat sur notre stand.

Commémoration du 10 mars 1959 place François Rude à Dijon le 14 mars 2020, juste avant le début du premier confinement.

Actions humanitaires poursuivies au profit des enfants du village de réfugiés tibétains de Mundgod et du jeune étudiant en philosophie bouddhiste Oygen Tsering.

Financièrement nous avons pu soutenir ces actions en 2020 et le ferons encore en 2021 malgré l'absence des rentrées habituelles générées par les ventes d'artisanat tibétain, en raison d'une excellente année 2019 sur ce plan.

Toutefois nos actions humanitaires ne sauraient perdurer si ces ventes, qui accompagnent nos manifestations publiques aujourd'hui impossibles, ne peuvent reprendre. Aussi comptons nous bien sur votre fidélité pour garantir un minimum de revenus, en renouvelant vos adhésions pour cette année 2021...

Bilan financier de l'année 2020 :

Recettes : Cotisations : 481€ – Vente artisanat : 1637€ – Dons : 100€ – Intérêts livret : 7,84€

Dépenses : Fonctionnement : 64€ – Achats artisanat : 2577,07€ – Assurances : 100,36€

Humanitaire : Ecoles de Mundgod : 500€ – Parrainage Oygen Tsering : 300€ – Ces aides humanitaires ont été versées par avance fin 2019 pour des raisons pratiques. Du coup le solde comptable de l'exercice 2020 traduit un déficit de seulement 515,59€.

À découper selon le pointillé

BULLETIN d'ADHESION ou RENOUELEMENT

Nom, Prénom

Adresse

CP VILLE

N° de Téléphone..... Email.....

adhère à l'Association URGENCE TIBET renouvelle son adhésion

et joint un chèque de 8 € (étudiants et petits revenus) 17 € pour une personne 20 € pour un couple ou personne morale.

DATE

Maison Millière : 10, rue de la Chouette – 21000 DIJON – tél. 03 80 30 99 99 – Fax 03 80 30 83 00